

## PRIX RÉGIONAUX RÉGION DU QUÉBEC

### APERÇU :

Le Programme de prix destinés aux bénévoles a pour but de reconnaître et de rendre hommage aux personnes dont la contribution à Fibrose kystique Canada et à ses sections a eu un impact important dans la vie des personnes touchées par la fibrose kystique. Ces bénévoles ont fait preuve de leadership et démontré leur sens de l'initiative en faisant leur la vision de Fibrose kystique Canada et en aidant l'organisation à remplir sa mission.

- Sauf lorsque les critères le mentionnent spécifiquement, le comité des prix peut, à sa discrétion, attribuer plusieurs prix;
- Dans certains cas, le comité peut décider, toujours à sa discrétion, qu'une candidature soumise dans une catégorie devrait plutôt l'être dans une autre et agir en conséquence.

### ADMISSIBILITÉ :

Tous les candidats à un prix doivent :

- avoir fait preuve d'excellence et apporté une contribution significative en regard de la mission et des orientations stratégiques de Fibrose kystique Canada, tout en ayant maintenu un haut degré d'engagement envers les valeurs de l'organisme (excellence, compassion, imputabilité et travail d'équipe);
- être un modèle et une source d'inspiration renforçant le dévouement d'autres bénévoles envers la mission de Fibrose kystique Canada de mettre fin à la FK;
- avoir conseillé, formé ou encadré d'autres bénévoles de façon à les motiver à exceller;
- avoir fait preuve de leadership et de transparence dans les contributions faites à titre de bénévole;
- avoir été au service de l'organisation uniquement à titre bénévole.

## PRIX RÉGIONAUX DU LEADERSHIP

### PRIX « TEMPLE DE LA RENOMMÉE »

L'intronisation au « Temple de la renommée » est le plus grand honneur que puisse recevoir un bénévole et/ou un collaborateur (individu, couple, famille, entreprise). Cette reconnaissance souligne son dévouement, son engagement, sa persévérance et son ancienneté dans la sensibilisation à la fibrose kystique, dans l'organisation d'activités de collecte de fonds, dans la gestion administrative et/ou dans plusieurs autres domaines. Le candidat doit avoir eu un impact significatif et remarquable. Cette distinction peut également être remise à titre posthume.

L'intronisation d'un bénévole au « Temple de la renommée » demeure très exceptionnelle. Pour cette raison, nul n'est tenu de l'octroyer sur une base annuelle.

Critères d'admissibilité :

- contribution minimum de 10 années ;
- avoir maintenu un bénévolat engagé et efficace ;
- avoir déjà obtenu une reconnaissance d'une région.

### LEADERSHIP BÉNÉVOLE

Ce prix reconnaît la contribution d'une personne, d'un couple ou d'une famille qui a fait preuve d'un solide leadership au sein d'une section et dont la contribution a eu une grande portée sur le plan régional.

### TRAVAIL BÉNÉVOLE SUR LE TERRAIN

Ce prix reconnaît la contribution indispensable et soutenue d'une personne, d'un couple ou d'une famille pour son travail bénévole sur le terrain (dans un rôle autre que celui de dirigeant). Il récompense les bénévoles sur qui on peut toujours compter.

## **COMBATTANT DE LA FK** (auparavant Prix de l'adulte fibro-kystique)

Ce prix est remis à une personne âgée de plus de 19 ans dont la contribution à la communauté FK ou à Fibrose kystique Canada a été remarquable. Le récipiendaire peut ou non avoir exercé une fonction de dirigeant au sein d'une section et s'est distingué par son travail exemplaire au sein de la communauté FK. Un seul Prix Combattant de la FK peut être remis chaque année.

## **LEADER D'AVENIR**

Ce prix reconnaît la contribution d'un jeune âgé de 19 ans ou moins, atteint ou non de la fibrose kystique, qui a démontré au sein d'une section un leadership et un engagement exceptionnels et durables envers la cause de la fibrose kystique.

## **PRIX RÉGIONAUX DE LA COLLECTE DE FONDS**

### **PARTENAIRE COMMUNAUTAIRE PAR EXCELLENCE**

Ce prix récompense des personnes, couples ou familles qui ne sont pas membres d'une section ou encore des organismes externes dont la contribution à Fibrose kystique Canada, au sein d'une de ses sections, a été soutenue et significative.

### **PROMOTION D'UN ÉVÉNEMENT COMMUNAUTAIRE**

Ce prix reconnaît un groupe indépendant ou tiers qui a créé ou fait la promotion d'une activité de financement innovatrice ou unique qui a apporté une contribution financière significative et est devenue un événement régulier.

### **BÉNÉVOLE COLLECTEUR DE FONDS PAR EXCELLENCE**

Ce prix est remis à un bénévole collecteur de fonds ou à un groupe d'une région qui a recueilli des sommes importantes et dont les efforts de financement ont eu un impact certain sur la communauté.

## **PRIX RÉGIONAUX DES SOINS DE SANTÉ ET DE DÉFENSE DES DROITS**

### **PRIX DU LEADERSHIP DANS LA DÉFENSE DES DROITS**

Ce prix est remis à une personne ou un groupe qui, par ses efforts de défense des droits des personnes fibro-kystiques, a contribué de façon significative à la lutte contre la fibrose kystique.

### **PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ PAR EXCELLENCE**

Prix remis à un professionnel de la santé qui a apporté un soutien exceptionnel aux patients et aux familles touchés par la fibrose kystique.

## **PRIX RÉGIONAUX DES SECTIONS**

### **SECTION DE LA RÉGION DU QUÉBEC**

Ce prix est remis à une section qui a démontré son excellence générale tout au long de l'année dans les domaines du financement, de la sensibilisation, du développement du bénévolat et du soutien aux partenaires, ou encore qui s'est particulièrement démarquée dans un de ces domaines. Un seul prix peut être remis à une section chaque année.